



Légende photo 115 signes max. suivie de la signature image. La légende doit dépasser le milieu de la page.

Image: Xxx

Prévention des accidents en forêt: la sécurité reste sous tension

En 2025, l'agriculture suisse enregistrait son plus faible nombre de décès accidentels depuis trente ans. En forêt toutefois, où les risques sont les plus élevés, les chiffres ne suivent pas la même courbe. La prévention reste un enjeu majeur – et profondément humain.

Michael Clottu | Selon la caisse nationale d'assurance en cas d'accidents Suva, le secteur primaire enregistre 130,4 accidents professionnels pour 1000 assurés, contre 85,8 dans le secondaire et 50,2 dans le tertiaire. Ces chiffres doivent toutefois être interprétés avec prudence: tous les acteurs du secteur primaire ne sont pas nécessairement assurés auprès de la Suva.

Chaque année, la caisse nationale «déplore environ 1700 accidents professionnels dans les exploitations forestières suisses». Le risque d'accident y est nettement supérieur à la moyenne des entreprises assurées,

et «près d'un apprenti sur deux est victime d'un accident durant sa formation en exploitation forestière».

Des accidents souvent graves, parfois mortels. La prévention revêt donc une importance particulière dans le secteur primaire. La foresterie, en particulier, figure parmi les activités les plus exposées.

Forts risques d'accidents en forêt

Les exploitations forestières sont soumises à l'affiliation obligatoire à la Suva (art. 66, al. 1, let. d, LAA). En revanche, certaines exploitations agricoles familiales qui effectuent des

travaux forestiers avec leur propre main-d'œuvre ne relèvent pas nécessairement de cette affiliation obligatoire et peuvent s'assurer auprès d'un autre assureur reconnu. Elles restent toutefois soumises aux règles de prévention et de sécurité au travail prévues par la loi sur les forêts et l'ordonnance y afférente. Or, si comme de nombreux propriétaires de forêts privées, un agriculteur n'exploite sa forêt que pour ses propres besoins, il échappe à toute obligation de formation. Dans un contexte où de nombreux agriculteurs dénoncent déjà une charge administrative croissante, l'idée

d'une formation supplémentaire peut susciter des réticences, notamment lorsqu'elle est perçue comme inutile ou redondante. Cependant, cette situation concerne aussi les exploitations agricoles effectuant des

«Avec l'expérience, la routine s'installe. Et la routine est dangereuse.» Stéphane Seuret

travaux forestiers, qui présentent elles aussi un risque très élevé d'accidents professionnels.

En 2025, le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) a enregistré le nombre de décès accidentels le plus bas observé depuis au moins trente ans. Selon les données disponibles, vingt-deux personnes ont perdu la vie dans un accident professionnel agricole au cours de l'année sous revue.

Cinq de ces décès sont toutefois survenus lors de travaux forestiers, un chiffre légèrement supérieur à la moyenne annuelle des dernières années (4,4 cas). Si la baisse globale peut être saluée, les travaux sylvicoles ne semblent donc pas bénéficier de la même évolution favorable. Les annonces d'accidents forestiers graves, mortels ou non, survenus en 2025 et consultées par «LA FORÊT», laissent supposer, dans la plupart des cas, des manquements aux mesures de sécurité: non-respect des zones de chutes, travail seul, équipement de protection individuelle incomplet. La majorité des causes d'accidents ne semble pas relever d'une défaillance technique.

Interrogé à ce sujet, Stéphane Seuret, responsable du secteur forestier au SPAA, confirme ces doutes: «On estime que seuls 5 à 10 % des accidents graves dans l'agriculture sont dus à une défaillance technique. Dans les 90 % restants, le facteur déterminant, c'est l'humain. Une mauvaise décision qui conduit à un enchaînement fatal.» Autrement dit, le problème n'est généralement pas la machine, mais la décision humaine.

Quelques secondes où tout bascule

Selon le spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé, la surreprésentation de la foresterie dans les statistiques n'a rien de nouveau. Même si le nombre de cas est relativement bas et ne permet pas d'établir de véritable typologie, une évidence se profile pourtant: «Les victimes d'accidents

du travail graves dans l'agriculture sont souvent des personnes de 55 ans et plus, qui ont travaillé toute leur vie de la même manière, avec peu ou pas de formation.» Un phénomène dû à une condition physique déclinante liée à l'âge? Le spécialiste n'est pas de cet avis: «Ces personnes disposent d'une plus grande expérience. Mais avec l'expérience, la routine s'installe. Et la routine ne fait pas bon ménage avec l'attention nécessaire à la sécurité. C'est aussi simple que ça.» L'ancien formateur forestier en sait quelque chose. «Je caricature un peu, mais, lors des cours, les apprentis et apprenties évaluaient généralement le premier arbre au pied de la lettre avec toutes les caractéristiques passées en revue avant la coupe. Au deuxième arbre, on se contentait de la moitié, et au troisième, un rapide coup d'œil était parfois jugé suffisant. Et ce phénomène est encore plus marqué chez les professionnels formés. Mais les arbres, c'est comme les gens. Il n'y en a pas un pareil.»

Dans le contexte agricole privé, le travail seul reste un facteur de risque majeur. «Comment voulez-vous surveiller une zone de chute quand vous êtes seul? Les gens prennent des risques pour eux-mêmes, mais aussi pour les autres», s'inquiète Stéphane Seuret en évoquant un fait divers qui a coûté la vie à des promeneurs dans un pays voisin.

Un terrain de plus en plus dangereux

Les statistiques du SPAA sont éloquentes: la majorité des accidents mortels en forêt surviennent lors de l'abattage. «C'est fou, parce que cela ne dure que quelques secondes, mais c'est là que tout se joue», commente le forestier aguerri.

«Les conditions de travail en forêt deviennent de plus en plus dangereuses. Avec les sécheresses à répétition, on a de plus en plus d'arbres secs sur pied. Un arbre sec, ou une partie sèche, c'est la catastrophe: ça casse sans prévenir.» Les feuillus fortement penchés figurent parmi les situations les plus dangereuses. «Un feuillu sous tension peut éclater, puis tomber. Le nombre de personnes qui ont failli se tuer dans ce genre de situation est incroyable.»

Les choix sylvicoles et environnementaux jouent aussi un rôle dans la sécurité au travail. «On est passé d'une forêt "propre", où on débarrassait toutes les branches, qu'on brûlait sur place, à l'inverse: plus il y a de bois mort, mieux c'est pour la biodiversité. Mais pour travailler en sécurité, ça devient beaucoup plus compliqué. Et les chemins de retraite ne sont plus évidents.»

A ces évolutions s'ajoute une incertitude croissante liée au changement climatique. Sécheresses répétées, dépérissements, instabilité accrue des peuplements: autant de facteurs qui rendent les inter-



Stéphane Seuret est le responsable romand du SPAA.

Image: ForêtSuisse



Légende photo 115 signes max. suivie de la signature image. La légende doit dépasser le milieu de la page.

Image: Xxx

ventions plus imprévisibles. «Nous travaillons aujourd'hui dans des structures plus fragiles», observe Stéphane Seuret. Dans un tel environnement, une tempête majeure comparable à Vivian ou Lothar constituerait un scénario redouté par de nombreux forestiers. «Les gens ne seraient pas préparés à travailler dans une telle situation. Même en tant que professionnel, j'étais extrêmement tendu, entouré de tous ces arbres sous tension après Vivian et Lothar.» En forêt, le risque ne doit donc jamais être sous-estimé. D'où l'importance de la prévention, aussi pour les propriétaires de forêt privés, qui n'exploitent leurs biens que pour eux-mêmes.

Pourquoi une prévention spécifique?

La loi fédérale sur les forêts (art. 21a LFo) impose une formation pour les personnes effectuant des travaux de récolte du bois dans le cadre d'une activité professionnelle rémunérée, que cette rémunération intervienne en espèces ou en nature. Autrement dit, un échange de prestations – par exemple du bois de feu en contrepartie d'un travail – peut déjà constituer un rapport de travail soumis à cette obligation.

En revanche, un propriétaire forestier qui exploite son bois exclusivement pour ses propres besoins, sans relation de travail

ni contrepartie, n'est pas soumis à cette exigence de formation.

Une particularité légale que Stéphane Seuret commente avec une pointe de sarcasme: «Un propriétaire de forêt privé pourra tout à fait acheter une tronçonneuse bon marché et aller seul, sans équipement ni formation, couper des arbres dans sa forêt, si cela lui chante».

Malgré tout, la formation obligatoire au maniement de la tronçonneuse, définitivement entrée en force en 2022, va dans le bon sens. Mais son impact reste difficile à mesurer. «Le "problème", avec la prévention, c'est qu'il est impossible de chiffrer les accidents évités. On ne voit que la partie émergée de l'iceberg, c'est-à-dire les accidents déjà produits, et pas ceux qui ont pu être empêchés.»

Même si ses effets restent difficiles à quantifier, le travail du SPAA revêt toute son importance. Un effort de prévention de pair à pair. «Nous sommes issus du monde professionnel agricole et forestier, il est donc plus facile de nous y faire entendre», reconnaît Stéphane Seuret.

Former, encore et toujours

Mais comment prévenir au mieux dans ce milieu particulier? Pour Stéphane Seuret, le message est limpide: «Ce qui fonctionne, c'est la formation. Ce qui ne fonctionne

pas, c'est que les gens ne viennent pas à la formation».

Par manque de temps, d'argent ou par sentiment de savoir-faire, beaucoup s'en passent. «On ne dispense pas de formations bêtisantes. On valide des compétences et on donne des outils. Et à la fin, la plupart des participants reconnaissent avoir appris quelque chose et en sont reconnaissants.» La prévention, insiste-t-il, ne s'arrête pas à la sécurité immédiate. «La santé, c'est encore pire que la sécurité. Pourtant, l'ergonomie, par exemple les exosquelettes, font aussi partie de la prévention des accidents et des maladies professionnelles.»

«La sécurité n'est jamais acquise»

Après chaque accident grave, les entreprises concernées opèrent-elles des changements? «Contre toute attente, parfois, il ne se passe rien. Dans notre milieu agricole, on rencontre encore ça et là cette idée que mourir au travail fait partie des risques et que c'est comme ça.»

Un fatalisme que Stéphane Seuret combat au quotidien. «La sécurité n'est pas un état. C'est un processus. Un processus qui exige d'être entretenu sans relâche.»

Car si l'être humain oublie vite les expériences négatives, les accidents en forêt, eux, ne pardonnent pas. ■